

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2021 - (N° 3360)

AMENDEMENT

N ° II-CF870

présenté par

Mme Louwagie, M. Quentin, Mme Anthoine, Mme Bazin-Malgras, Mme Audibert, M. Abad,
Mme Poletti, M. Pierre-Henri Dumont, M. Kamardine, M. Nury, M. Vialay, M. Bourgeaux,
M. Vatin, Mme Beauvais, Mme Blin, M. de Ganay, M. Descoeur, Mme Levy, M. Viry,
Mme Dalloz et M. Brun

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 54, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.